



Municipalité de La Patrie

Le 12 février 2025

À tous les contribuables du secteur Chemin des Érables, Chemin des Cèdre, Chemin des Bouleaux, Chemin des Mélèzes et Chemin des Cerisiers

Objet : Matières résiduelles disposée dans les mauvais bacs

Bonjour,

Afin de faciliter les propriétaires de vos secteurs, la municipalité de La Patrie a mis à votre disposition à la croisée du Rang Cohoes et des Chemin des Érables, Chemin des Bouleaux et Chemin des Cèdres, des conteneurs de 1100 litres pour la collecte des déchets, de composte et des matières recyclables. Le but étant vous éviter le transport de vos bacs sur de longue distance afin que ceux-ci soient en bordure du chemin public les jours de collecte.

Cependant nous vivons certaines situations problématiques et nous voulons vous sensibiliser à cet effet. Nous avons constaté, à plusieurs reprises dans votre secteur, de nombreuses infractions quant à la disposition des matières dans les bacs appropriés. A titre d'exemple, nous avons retrouvé des déchets de construction dans les bacs de la collecte sélective (recyclage), des contenants d'huile usée dans les bacs à déchets.

Les répercussions de ces mauvaises dispositions sont grandement significatives, autant au niveau financier qu'au niveau environnemental. Exemple d'une situation vécue, un chargement complet de camion de matières recyclables a été contaminé par des matériaux de construction et des appareils électroniques. Ce chargement a dû être traité comme des déchets au lieu d'être traité comme de la matière recyclable. Cela a occasionné une surcharge de plus de 1000 \$ à la municipalité. Malheureusement, ce genre de situation n'est pas qu'un fait isolé mais plutôt quelque chose de fréquent.

Nous sommes conscients que la majorité des utilisateurs de ces bacs les utilise de façon appropriée. Cependant l'installation de grands bacs à utilisation commune pour votre secteur, fait en sorte qu'une minorité de contrevenant peuvent occasionner des répercussions considérables et des coûts additionnels élevés pour la municipalité.

Nous vous demandons donc de porter une attention particulière à la disposition de vos matières résiduelles et sommes ouverts à toutes suggestions afin de vous aider à disposer de vos matières résiduelles de façon aussi adéquate que pratique pour vous.

En vous remerciant à l'avance pour votre collaboration.

Antoine Prévost
Directeur général, Greffier-trésorier